

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
22/05/2026	01/06/2026	En exercice : 21 Présents : 17 Votants : 18

L'an deux mil vingt six

*Le 27 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, LENOBLE Julie, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : CLOLUS Alain, CROCQ Régis, ONEE Yvane, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à HERVÉ Pascal

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°05-05-2026 – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°1 – Terrain synthétique

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 au lot n°1 relatif au marché de travaux du terrain synthétique

Il expose que cet avenant présentant une plus-value de 4 901.56 €HT est lié au besoin d'engazonner la terre végétale décaissée de l'ancien terrain et répartie autour afin d'adoucir les pentes existantes. Ces terres devaient initialement être évacuée, toutefois pour faciliter l'entretien des abords du terrains et les espaces municipaux mitoyens, il a été convenu de répartir cette terre.

Par ailleurs, afin de sécuriser les déplacements piétons sur le parking et bien délimiter les zones piétonnes une lice en bois a été prévue.

Considérant que ce travail engendre un surcout pour la société titulaire du lot n°1 l'avenant a été présenté en vue d'une approbation par le conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le

ID : 035-213500192-20260527-05_05_2026-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

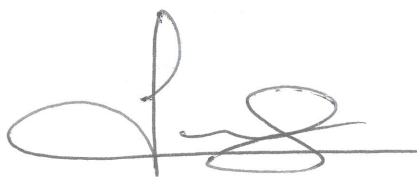
Prend acte de l'avenant présenté et des raisons de celui-ci

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant présenté pour le lot n°1 d'une plus-value de 4 901.56€HT

Autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN



Le Maire

Pascal HERVÉ

